

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

RALLYE DE MEZIDON

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Dès obtention du visa www.rallyedemezidon.fr
Ouverture des engagements :	Dès obtention du visa www.rallyedemezidon.fr
Clôture des engagements :	Lundi 11 Mai 2020 à 23h59
Parution du carnet d'itinéraire :	Samedi 23 Mai 2020 de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 <i>Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 23 Mai 2020 de 08h00 à 18h00
Vérifications administratives.....	Samedi 23 Mai 2020 de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00 <i>Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Vérifications techniques.....	Samedi 23 Mai 2020 de 09h15 à 12h30 et 14h00 à 18h15 <i>Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Heure de mise en place du parc de départ.....	Samedi 23 Mai 2020 à partir de 09h30 <i>Ecole Albert Camus, 533 avenue Jean Jaurès, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs.....	Samedi 23 Mai 2020 à 16h00 <i>Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Publication des équipages admis au départ.....	Samedi 23 Mai 2020 à partir de 18h30 <i>Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Publication des heures et ordres de départ.....	Samedi 23 Mai 2020 à partir de 18h30 <i>Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Briefing des pilotes prioritaires	<i>(remise écrit aux vérifications administratives, contre émargement)</i>
Départ	Dimanche 24 Mai 2020 à 07h45 <i>Ecole Albert Camus, 533 avenue Jean Jaurès, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Publication des résultats partiels	Dimanche 24 Mai 2020 30 min après l'arrivée du dernier concurrent <i>Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Arrivée	Dimanche 24 Mai 2020 à partir de 15h53 <i>Ecole Albert Camus, 533 avenue Jean Jaurès, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Vérification finale	Dimanche 24 Mai 2020 <i>Garage Renault, rue Jean Jaurès, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Taux horaire de la main d'œuvre :	60 € TTC
Publication des résultats du rallye	A l'issue du délai réglementaire de réclamation <i>Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>
Remise des prix	Dimanche 24 Mai 2020 à partir de 16h00 <i>Ecole Albert Camus, 533 avenue Jean Jaurès, Mézidon Vallée d'Auge (14270)</i>

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'A.S.A.C.O. Pays Normand organise le **25^{ème} Rallye Régional de Mézidon** en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le **11/03/2020** sous le numéro **25** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **207** en date du **11/03/2020**.

Comité d'Organisation

Présidente : **Chantal LEBEL**
Secrétariat du Rallye, Adresse : **43 rue de la Pépinière, Mézidon Vallée d'Auge (14270)**
Téléphone : **06.84.23.63.26**
Site internet : www.rallyedemezidon.fr
Permanence du Rallye : **Maison des Associations, Mézidon Vallée d'Auge (14270)**
Date, horaire : **Samedi 23 Mai 2020 de 07h00 à 20h00**
..... **Dimanche 24 Mai 2020 de 07h00 à 19h00**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Françoise MAWDSLEY Licence n°1653
Commissaires Sportifs	Jacques DE LA RIVIERE Licence n°12643 Sylvie QUERU Licence n°14919
Directeur de Course général	Alain OVIEVE Licence n°196080
Directeurs de Course Adjoints au PC Course	Lucien VARANGLE Licence n°36384 Jean-Pierre LACROIX Licence n°3474 François JARDIN Licence n°20414
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES	Edouard MATHIOT Licence n°208309 Guillaume LEGRAND Licence n°220796
Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES	Didier DENIS Licence n°162362 Jean-Denis JOSSE Licence n°34725
Autres Directeurs de Course délégués	Jean-Michel GUEGAN Licence n°8072 Francis HELYE Licence n°1752 Michel JEANVRAIN Licence n°134502
Commissaire Technique responsable	William QUERU Licence n°14922
Commissaires Techniques adjoints	Jean-Luc BOURNEX Licence n°11351 Claude LOIR Licence n°64695 Patrick GUILLEUX Licence n°55340 William BLOT Licence n°236179
Médecin chef	Didier PROD'HOMME Licence n°230341
Chargés des relations avec les concurrents	Myriam MAWDSLEY Licence n°11115 Virginie LENGLINE Licence n° _____ Licence n° _____
Juges de faits	Chantal LEBEL Licence n°54921
Chargé des relations avec la presse	Dominique GAILLARD Licence n°53250
Chronométrateurs	Valérie PAISANT Licence n°226240 Laurent HENNEBOIS Licence n°205961 Dominique RIVIERE Licence n°257520

Classement
Speaker

Othily GIBEAUX Licence n° _____
Raphael VOISIN Licence n°211834
Guy VALLOT Licence n°40101

1.2P. ELIGIBILITE

Le 25^{ème} Rallye Régional de Mézidon compte pour
..... Coupe de France des Rallyes 2020 coefficient 2
..... Championnat de la Ligue de Sport Automobile de Normandie 2020
..... Trophée des Pilotes et Copilotes de l'ACO 2020
..... Challenge ASACO Pays Normand 2020
..... Trophée des Commissaires de l'ACO 2020

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 25^{ème} Rallye Régional de Mézidon doit adresser à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 11 Mai 2020 à 23h59**.

Raphael VOISIN 55 route départementale 27440 VAL D'ORGER	Tél : 06.51.77.62.54 Mail : rvoisin@rallygt.fr
--	---

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **140** voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **300 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **600 € (x 2)**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée **Zone Zukermann, Mézidon Vallée d'Auge (14270) (annexe 1)**

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 25^{ème} Rallye Régional de Mézidon représente un parcours de 112,400 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38,700 km soit 34,43% du parcours total.

Les épreuves spéciales sont :

..... Spéciale n°1 (ES 1/3/5) d'une longueur de 5,700 km

..... Spéciale n°2 (ES 2/4/6) d'une longueur de 7,200 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe n°2.

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3. Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

..... Samedi 23 Mai 2020 de 08h00 à 18h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Des prix en espèces seront distribués aux trois premiers du classement général de l'épreuve :

1^{er} du classement général 370 €

2^{ème} du classement général 270 €

3^{ème} du classement général 220 €

Des prix en espèces par classe seront distribués en fonction du nombre de partants dans chaque classe, suivant le tableau ci-dessous.

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
De 1 à 3 partants	150€				
De 1 à 5 partants	300€				
De 1 à 9 partants	300€	150€			
De 1 à 14 partants	300€	200€	100€		
De 1 à 19 partants	300€	200€	150€	100€	
Plus de 19 partants	300€	250€	200€	150€	100€

Les 25 classes récompensées sont :

R5, R4 (R4 + R4FIA), **R3** (R3C + R3T + R3D), **R2** (R2B + R2C + R2J + FR2 + RC4A), **R1** (R1A + R1B + RC5)

N4, N3, N2, N2S, N1

A8, A7S, A7K, A7, A6K, A6, A5K, A5

F2000-14, F2000-13, F2000-12, F2000-11

RGT16, GT10, GT9

Les prix en espèces et coupes seront remis lors de la Cérémonie du podium final.

Des prix en espèces seront distribués pour récompenser **les pilotes féminines**.

A partir de 3 partantes : **150€ à la première**

De 4 à 7 partantes : **200€ à la première, 100€ à la seconde**

Plus de 7 partantes : **300€ à la première, 200€ à la seconde et 100€ à la troisième**

ANNEXE 1 – PARC D'ASSISTANCE



ANNEXE 2 – ITINERAIRE HORAIRE

L'itinéraire horaire ci-dessous est calculé sur l'heure du premier concurrent.

ETAPE 1 – DIMANCHE 24 MAI 2020					
SECTION 1					
CH 0	SORTIE DE PARC FERME				07h45
CH 0A	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,600		00h05	07h50
CH 0B	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h20	08h10
CH 1	AVANT ES 1	8,800		00h15	08h25
	ES 1		5,700	00h03	08h28
CH 2	AVANT ES 2	10,000		00h30	08h58
	ES 2		7,200	00h03	09h01
CH 2A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	3,000		00h25	09h26
SECTION 2					
CH 2B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			01h20	10h46
CH 2C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,600		00h05	10h51
CH 2D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h40	11h31
CH 3	AVANT ES 3	8,800		00h15	11h46
	ES 3		5,700	00h03	11h49
CH 4	AVANT ES 4	10,000		00h30	12h19
	ES 4		7,200	00h03	12h22
CH 4A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	3,000		00h25	12h47
SECTION 3					
CH 4B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			01h00	13h47
CH 4C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,600		00h05	13h52
CH 4D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h40	14h32
CH 5	AVANT ES 5	8,800		00h15	14h47
	ES 5		5,700	00h03	14h50
CH 6	AVANT ES 6	10,000		00h30	15h20
	ES 6		7,200	00h03	15h23
CH 6A	ENTREE EN PARC FERME FINAL	3,000		00h30	15h53

⇒ Pas de pénalités pour pointage en avance au CH6A